



Ensemble vers une vie chez soi,

T'HandiQuoi ?

Projet associatif :

T'HandiQuoi ?

Septembre 2017

Table des matières

I.	CONTEXTE	3
A.	Origine du projet	3
B.	Qui sommes-nous ?.....	4
C.	Le projet associatif	5
II.	PRINCIPES	5
A.	Principe de l'association	5
B.	Principe du projet.....	5
III.	OBJECTIFS	6
A.	Objectif général.....	6
B.	Objectifs spécifiques	6
IV.	MOYENS D'ACTION.....	6
A.	Moyens humains	6
B.	Moyens financiers	7
V.	PARTENARIATS	8
VI.	ÉVALUATIONS	9
A.	Qualitatives	9
B.	Quantitatives	9
VII.	CALENDRIER et PERSPECTIVES	10

I. CONTEXTE

A. Origine du projet

« En France, le secteur médico-social en faveur des personnes en situation de handicap établit une distinction importante, tant en matière d'organisation des réponses aux besoins que de financement, entre, d'une part, les établissements et services s'adressant aux enfants handicapés et d'autre part, ceux qui s'adressent aux adultes, l'âge de 20 ans ayant été retenu comme constituant le critère de passage décisif entre les deux dispositifs. »¹

« Le premier obstacle que rencontrent les jeunes adultes dans leur projet de sortie est le manque de place, tant en ESAT qu'en foyer de vie ou MAS et FAM. »¹

« Les formules innovantes, souvent intermédiaires entre le logement individuel et l'hébergement institutionnel [...] sont souvent considérées comme une réelle amélioration par rapport à un habitat collectif tout en offrant un soutien et des services que ne permet pas le milieu ordinaire. »² Cependant, malgré « un indéniable accroissement de l'intérêt porté à la dimension de l'habitat, [les] structures innovantes, pour intéressantes qu'elles soient, tardent à devenir des modèles largement diffusés. »²

Forts de ces constats, nous sommes un groupe de proches réunis autour de la question de l'accompagnement d'adultes en situation de handicap. Venant de divers horizons professionnels, nous avons souhaité réunir nos différentes compétences afin de proposer un lieu de vie à des adultes en situation de handicap et de dépendance. Dans notre société actuelle, nous déplorons un réel manque de solutions pour les adultes dépendants souhaitant quitter le domicile parental et ainsi accéder à un maximum d'autonomie et d'indépendance.

Les institutions ou le domicile parental sont les moyens les plus courants de lieux de vie et il s'avère actuellement compliqué pour certains adultes d'accéder à un logement individuel ou collectif hors de ces deux cadres. Il nous paraît essentiel de défendre le droit des personnes à vivre dans un environnement au plus proche de leurs souhaits. Nous proposons donc une forme innovante de logement et de mode de vie pour des personnes dépendantes.

Nous nous sommes appuyés sur des structures existantes, des moyens mis à disposition par l'État et les collectivités locales à destination des personnes en situation de handicap afin de proposer un 1^{er} projet de colocation.

¹ ARS Bretagne / CREAI de Bretagne / Etude régionale « Jeunes de plus de 20 ans » Synthèse - Septembre 2012
² Rapport Habitat regroupé et situations de handicap, P. Roussel, J. Sanchez, Janvier 2008

B. Qui sommes-nous ?

Léa Gauthier, *Présidente* de l'Association T'HandiQuoi a passé son diplôme d'éducatrice spécialisée qui lui a permis d'intervenir au sein d'un village d'accueil pour jeunes enfants et adolescents placés par l'Aide Sociale à l'Enfance. Elle a également réalisé différentes missions d'animation et de direction d'équipes auprès groupes de jeunes variés. C'est donc au sein de T'HandiQuoi mais aussi dans son quotidien professionnel que Léa s'investit dans le monde associatif.

Anne Gilles, *Trésorière* de T'HandiQuoi, est diplômée d'un Master en Expertise Ingénierie et Direction d'Organisations. Elle a occupé un poste de chargée de développement local pendant plus de deux ans au sein de l'AFEV, une association nationale luttant contre les inégalités dans les quartiers populaires. Elle a également occupé un poste de Conseillère en économie sociale et familiale pour le mouvement Emmaüs.

Magalie Pomié, *Secrétaire* de l'Association, est issue d'un parcours commercial : diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux, elle travaille aujourd'hui en tant que Responsable d'Agence au sein d'une Société de Conseil et de Services en Informatique, ce qui l'amène à recruter, placer et suivre des consultants en mission.

Marie Allainguillaume, *Vice-Présidente* de T'HandiQuoi, intervient également en tant qu'éducatrice spécialisée au sein d'un Institut Médico-Educatif. Elle accompagne des enfants en situation de handicap. Ex sportive de haut niveau, elle donne ponctuellement des cours de judo et de self défense en parallèle de son activité.

Martin Gauthier, *Trésorier adjoint* de l'association, est actuellement interne en médecine. Il sera tout à fait prochainement diplômé de médecine générale

Alexandre Liénart, *Secrétaire adjoint* de l'association est actuellement psychologue spécialisé en addictologie.

D'autres membres du conseil d'administration nous accompagnent dans la mise en place de ce projet. Nous sommes soutenus par une institutrice, une personne diplômée d'un master encadrement éducatif médiation et vie scolaire, de deux animatrices socio culturelle et d'un pompier.

Tous les membres du bureau de T'HandiQuoi ont développé dans leurs parcours personnels et professionnels des qualités et des compétences variées qu'ils mettent au service de l'Association. C'est la diversité des savoirs des membres de ce bureau mais aussi de tous ceux qui les entourent, qui constitue la richesse de ce projet.

C. Le projet associatif

L'association est l'outil principal et préalable à la création de lieux de vie en colocation pour des adultes en situation de handicap. Elle est l'identité morale représentant le projet auprès des adhérents, des donateurs, des partenaires sociaux et financiers.

De plus, nous souhaitons nous inscrire dans un cadre non lucratif et dans un mode de gouvernance démocratique en lien avec les valeurs de ses fondateurs et de ses membres. Enfin, cette forme juridique nous permet de bénéficier de toutes les ressources et aides mises à disposition des associations de loi 1901 et de travailler en lien avec les institutions publiques dans le cadre de leurs missions dans le domaine du handicap.

II. PRINCIPES

A. Principe de l'association

L'association a pour finalité d'accompagner des personnes en situation de handicap en leur permettant de vivre dans un lieu de vie adapté à leurs besoins. Pour cela il est nécessaire de mettre en place un accompagnement humain et des adaptations matérielles adaptés afin de leur apporter un accès à l'autonomie et à l'épanouissement personnel. Il s'agit de rendre acteur l'individu en situation de handicap et de dépendance, de lui permettre d'être au cœur de son projet de vie et de l'accompagner dans la construction de son quotidien répondant à ses besoins mais aussi ses envies.

Les objets de l'association sont les suivants :

- Accompagner des adultes en situation de handicap
- Proposer un lieu d'habitation et de vie en colocation afin de favoriser leur autonomie, leur socialisation et leur épanouissement personnel.
- Permettre aux personnes accompagnées d'être actrices de leur quotidien et incluses au cœur de la cité

B. Principe du projet

Nous avons créé une colocation pour de jeunes adultes en situation de handicap. Le 1^{er} logement accueille trois jeunes adultes qui présentent des handicaps différents et qui ont besoin d'un accompagnement quotidien, permanent et durable.

Le lieu est accessible et adapté aux personnes à mobilité réduite. Il contient :

- des chambres individuelles
- un espace pour le personnel
- un espace de vie commun
- des sanitaires adaptés
- une cuisine adaptée

III. OBJECTIFS

A. Objectif général

L'objectif de notre action est de mettre en place des lieux de vie adaptés aux souhaits des personnes de manière stable, permanente et durable. La forme proposée est innovante au regard des structures existantes actuellement en matière de logement des adultes en situation de handicap et de dépendance.

B. Objectifs spécifiques

- Promouvoir l'association T'HandiQuoi
- Trouver des logements adaptés
- Faire un diagnostic des besoins des colocataires
- Mutualiser les moyens humains, matériels, et financiers
- Développer des partenariats financiers, publics ou privés
- Recruter le personnel qualifié
- Mobiliser les acteurs du territoire

IV. MOYENS D' ACTIONS

A. Moyens humains

- **Membres du bureau**

Quelles missions ?

Conduire, évaluer et pérenniser le projet associatif

- **Bénévoles**

Qui? Le maximum d'acteurs possibles dont l'envie d'aider au projet est révélatrice (travailleurs sociaux en formation, personnes âgées, étudiants, etc.)

Quelles missions ?

- Participer aux différentes actions de l'association
- Récolter des fonds
- Participer ponctuellement au quotidien des colocataires
- Promouvoir l'association

- **Professionnels**

Qui ?

- Une personne chargée de la coordination du projet
- Des salariés qualifiés dans la prise en charge de personnes en situation de dépendance
- Des aides ménagères
- Une secrétaire et une comptable à temps partiel

Quelles missions ?

- Élaborer et gérer avec les colocataires leur projet de vie
- Les accompagner dans leur quotidien
- Garantir la bonne gestion de la colocation et veiller à une coordination optimale du projet
- Évaluer l'action mise en place
- Développer le projet
- Gestion des salariés

B. Moyens financiers

Concernant les frais liés à la location du logement et à la vie au sein de la colocation (alimentation, charges...) ils sont financés par les colocataires via l'Allocation Adultes Handicapés (AAH), l'Aide personnalisée au Logement (APL) et leurs fonds propres.

Concernant les frais liés aux salaires des auxiliaires de vie intervenant dans la vie quotidienne des colocataires, ils sont financés par le plan de Prestation de Compensation du Handicap (PCH) de chaque personne.

Concernant l'ensemble des frais annexes (travaux, équipements, activités exceptionnelles, frais associatifs...) ils sont financés par des subventions publiques ou privées (subventions des collectivités territoriales ou mécénat).

Nous travaillons actuellement à la recherche de fonds pour le financement d'un poste de coordination et d'un commissaire aux comptes. Ce poste sera l'occasion de pérenniser la 1^{ère} colocation déjà en place (lien avec tous les partenaires, vigilance sur le bien être des colocataires...) ainsi que de travailler au déploiement de ce 1^{er} projet. En effet, nous aimerions pouvoir créer davantage de lieux de vie s'adaptant aux souhaits des personnes.

V. PARTENARIATS

Nos partenaires seront indispensables au fonctionnement, à l'organisation et à la pérennité du projet associatif. Il nous semble primordial de développer le lien social local et d'inclure les proches des colocataires au cœur du projet.

- Proches des personnes
 - Soutien à l'organisation de la vie des colocataires
 - Participation à la vie de T'HandiQuoi

- MDPH
 - Evaluation de la PCH
 - Mise en réseau

- Conseil Départemental et Collectivités territoriales
 - Mise en réseau
 - Formation
 - Soutien financier

- Bailleur social
 - Mise en place du projet immobilier
 - Adaptation aux nécessités du projet

- Association intervenant sur le volet logement
 - Gestion locative

- Services prestataires
 - Recrutement, emploi et gestion de l'équipe d'auxiliaire de vie
 - Garant de l'accompagnement permanent et durable des colocataires

- Associations diverses, bénévoles, particuliers
 - Mutualisation de savoirs, savoir-faire, services et aides
 - Diffusion et promotion de notre projet associatif
 - Organisation de la vie des colocataires (associations sportives, socioculturelles, ESAT, CAJ etc.)

- Fondations
 - Soutien (matériel, financier, moral) au projet de T'HandiQuoi
 - Échange de bénévoles

- Partenariat médical et paramédical
 - Médecins traitants, orthophonistes, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, infirmières etc.

VI. ÉVALUATIONS

Des outils méthodologiques (questionnaires, entretiens réguliers etc.) nous permettent d'évaluer régulièrement notre action de manière qualitative et quantitative.

A. Qualitatives

- A-t-on répondu aux attentes exprimées lors du diagnostic initial ?
- Satisfaction des colocataires (au regard de leurs attentes initiales) : quels impacts le projet a-t-il sur la qualité de vie des colocataires ?
- Satisfaction des familles : quels impacts le projet a-t-il sur la qualité de vie des familles et/ou proches des colocataires ?
- Les partenariats mis en place sont-ils de qualité en termes de durée, de rapports humains et financiers ?
- Bien-être du personnel salarié et bénévole : le cadre de travail est-il satisfaisant pour les salariés ?
- Quel impact l'association a-t-elle sur les bénévoles ?
- Quel impact les bénévoles ont-ils sur l'association ?
- Notre projet a-t-il un impact sociétal ? S'inscrit-il dans un mouvement plus général sur le handicap ?

B. Quantitatives

- Nombre d'adhérents
- Nombre de personnes accueillies dans la colocation
- Nombre de colocations
- Budget respecté et équilibré
- Avancée dans le projet d'accompagnement
- Nombre d'entrées et de sorties du logement
- Nombre de partenaires financiers et de partenaires associatifs soutenant le projet
- Nombre d'emplois créés
- Respect du calendrier prévisionnel

VII. CALENDRIER et PERSPECTIVES

La 1^{ère} colocation a ouvert ses portes le 12 février 2017, date à laquelle les trois colocataires ont emménagé dans leur appartement aux Ulis.

Nous travaillons actuellement à la recherche de fonds nous permettant de financer un poste de coordination ainsi qu'un commissaire aux comptes dans le but de déployer ce 1^{er} projet. Le poste de coordinateur permettra de pérenniser ce 1^{er} projet, de faire le lien avec l'ensemble des partenaires et de réfléchir au déploiement du projet.

Nous pensons effectivement qu'il est primordial que la solution actuellement proposée puisse être une solution pour un plus grand nombre de personnes.

D'autres perspectives d'avenir se situant à moyen ou long terme et représentant des idées pour faire évoluer le projet associatif existent également :

- Accueillir un étudiant qui pourra bénéficier d'une chambre à bas prix en échange d'une présence auprès des colocataires et créer ainsi une mixité.
- Travailler en lien avec des écoles d'éducateurs afin de promouvoir ce projet innovant, apporter nos savoirs à la formation des étudiants et bénéficier d'un soutien.